

CH_VB Emprunt à 4 vom 23. Mai 1985

Bundesverwaltung, 1985-05-23, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_Emprunt___4

FR: CH_VB Emprunt à 4 du 23 mai 1985

IT: CH_VB Emprunt à 4 del 23 maggio 1985

Volltext

#ST# Publications des départements et des offices de la Confédération Emprunt à 43/4% de la Confédération suisse La Confédération suisse met en souscription publique jusqu'au 23 mai 1985, selon le système d'enchères, un emprunt d'environ 250 millions de francs. Le taux d'intérêt est de 43/4% et la durée de 11/9 ans. Le prix d'émission et le montant définitif seront fixés en fonction des souscriptions reçues. Les souscriptions qui ne dépassent pas 20 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites au prix d'émission. Cet emprunt sert au remboursement de l'emprunt fédéral 43/4% 1972-1985 de 250 millions de francs, qui arrivera à échéance le 31 mai 1985. La libération s'effectuera au 31 mai 1985, afin de permettre aux détenteurs de titres arrivant à échéance de les échanger contre de nouvelles obligations. 10 mai 1985 Département fédéral des finances 29911 1306

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle En exécution des articles 51 à 57 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle et vu le résultat de l'examen subi, les titres suivants, protégés par la loi, ont été conférés aux personnes désignées ci-après: Contremaître du bâtiment et du génie civil avec brevet fédéral Bovet Jean-Luc, Saint-Prex Butty Jean-François, Ursy Cavin Denis, Lausanne Clausen Serge, Drône (Savièse) Colin Charly, Ringgenberg BE Conti Dominique, Marin Coquoz Gilbert, Bossonnens Da Campo Danilo, Porrentruy De Luigi Marino, Porrentruy Gay Christian, Tolochenaz Grognoz Bernard, Sèdei Des Hauptlin Félix, Bienne Héritier Jacques, Chandolin-près-Savièse Lanz Paul, La Ferrière Mottaz Gilles, Lausanne Nicolier Pascal, Les Moulins Pache Raymond, Aclens Perret Jean-Michel, La Sagne NE Rochat Didier, Les Bioux Santamaria François, Bussy-sur-Moudon Thiébaud Yves, La Chaux-de-Fonds Vallat Philippe, Porrentruy Entrepreneur diplômé Barbey Eric, Corsier-sur-Vevey Barras Pierre-Joseph, Carouge GE Doutaz Pascal, Bulle Gaillard Gerald, Ardon Girod Jacques, Couvet Meier Michel, Echandens - Meroni André Carlo, Cortaillod Rouliti Jacques, Le Mont-sur-Lausanne Maître maçon Ferrarlo Marc, Orbe Lambiel Pierre, Beuson Meli y Jean-Michel, Zinal Pella Rémy, Lausanne Stäuble Jean-Daniel, Corsier-sur-Vevey 21 mai 1985 Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail: Division de la formation professionnelle 29911 1307

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle L'Association suisse des établissements hospitaliers (VESKA) et la Section des cuisiniers d'hôpital de la Société suisse des cuisiniers ont déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel pour les cuisiniers d'hôpital, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101). L'Association suisse pour l'approvisionnement et l'achat a déposé un projet de modification des articles 17 et 18 du règlement concernant l'examen professionnel supérieur pour acheteur, conformément à

l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101). Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets de règlements à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la formation professionnelle, Bundesgasse 8, 3003 Berne. Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours. 21 mai 1985 Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail: Division de la formation professionnelle 29911 1308

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des départements et des offices de la Confédération In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1985 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 19 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 21.05.1985 Date Data Seite 1306-1308 Page Pagina Ref. No 10 104 366 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.